

## L'ANTIVIVISECTION



**Ligue Française Contre La Vivisection**

**84, rue Blanche – 75009 PARIS**

[www.ligue-française-contre-la-vivisection.fr](http://www.ligue-française-contre-la-vivisection.fr)

# L'ANTIVIVISECTION

4<sup>ème</sup> trimestre 2018

Octobre-Novembre

Décembre

N° 192

**L'ANTIVIVISECTION**

Publication officielle de la Ligue Française contre la Vivisection et  
contre l'expérimentation sur les animaux.  
Fondée en 1956.

Membre de la Coalition Européenne pour mettre fin aux expérimentations animales

Membres Fondateurs :  
JEAN DURANTON DE MAGNY T, DOCTEUR J.M. KALMAR T

<b>Présidente en service :</b> Annette Philippe	Commission paritaire : n°71094 Dépôt légal : à parution Maquette : Eral Tribune - Tours Imprimeur : Eral Tribune - Tours
--	---

**Directeur de la publication :**  
Annette Philippe assistée du comité  
de rédaction

La reproduction des articles contenus dans ce  
numéro, est interdite sans autorisation préalable.  
La Rédaction n'assume pas la responsabilité des  
opinions émises, sous leur signature, par les  
auteurs

## SOMMAIRE :

3/ Editorial

4/5 Salon Marjolaine Paris-Vincennes

6/7 Nanterre – Salon Paris Végan Festival

8/9 Des labos sans cobayes ?

10/ Courrier d'une adhérente à un médecin

11/ Réponse du Dr CROISILE

12/ Antibiotique, enfin une victoire

13/ Pétition adressée au nouveau Directeur d'Air France

14/Renouvellement adhésion-abonnement



« Le vivisecteur arrive !  
L'ombre du scalpel ! »

“ Tant que l'Homme continuera à être le destructeur  
impitoyable des Etres animés des plans inférieurs, il ne  
connaîtra ni la santé ni la paix. Tant que les Hommes  
massacreront les bêtes, ils s'entretueront. Celui qui  
sème le meurtre et la douleur, ne peut en effet, récolter  
la joie et l'amour !”

PYTHAGORE

## EDITORIAL

Je remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont participé financièrement à la campagne d'affichage derrière les bus, sur les arrêts de bus et dans le centre-ville de STRASBOURG et LYON, ainsi que des courriers de soutien.

Pour avoir plus d'impact dans nos actions, j'ai demandé par mail aux journaux locaux de Colmar, Strasbourg et Mulhouse de présenter notre association et d'informer le public de notre campagne d'affichage. J'attends toujours une réponse malgré les relances... La preuve que nous déreangons... Mais nous allons continuer à informer le public par un grand nombre de salons et de stands de rue qui s'avèrent moins coûteux, et parfois plus productifs puisque les gens sont directement interpellés par notre présence.

Depuis quelques mois, vous pouvez suivre toutes nos actions et notre actualité sur la page Facebook de la ligue nommée *Ligue Française Contre La Vivisection-Officiel*. Vous avez également deux boîtes mail pour nous joindre :

lfcv37@gmail.com (Présidente) et lfcv.eric@orange.fr (Vice-Président)

En mon nom personnel, au nom de votre Conseil, de nos délégués et de notre équipe, nous vous présentons tous nos vœux de plénitude et de sérénité intérieure pour vous-même et votre entourage à l'occasion de Noël et du nouvel an 2019. Je ne ferai pas de bilan, tant de choses sont en marche ou en gestation au sein de la Protection de la vie et de la Dignité humaine.

Pour eux, merci pour votre fidélité sur le long terme.

Votre dévouée Présidente  
Annette PHILIPPE



## Paris-Vincennes - Salon MARJOLAINE 2018 : 9 Journées pour dénoncer la vivisection et promouvoir les méthodes sans animaux

*Du 3 au 11 novembre 2018, un front uni contre l'expérimentation animale était présent au Parc Floral de Paris Vincennes dans le cadre du plus grand salon biologique de France.*

Album-photos complet de l'opération sur Flickr ici

<https://www.flickr.com/photos/internationalcampaigns/albums/72157703714263595>

Marjolaine, le plus grand salon bio de France, a accueilli pendant **9 jours** le stand unitaire tenu par la **Ligue Française Contre la Vivisection**, avec la précieuse participation de l'association de scientifiques **Antidote Europe** et du collectif abolitionniste **International Campaigns** pour les droits des animaux.

Lors de ces journées de sensibilisation contre les tests et expériences sur les animaux et pour la promotion des méthodes de substitution (particulièrement sous-développées en France parce que sous-financées), les bénévoles des trois structures ont pu échanger avec un public très nombreux, intéressé de faire le point sur la vivisection en France et de soutenir pour donner plus de visibilité au mouvement français contre la vivisection.

Beaucoup de soutien de la part d'un public écœuré d'apprendre ou d'avoir la confirmation que les expériences et tests pratiqués sur les animaux ne régressent pas, au contraire, et d'apprendre ce que subissent les animaux dans les laboratoires, comme l'affichait visuellement un « Mur de la Honte » composé de nombreuses photos d'animaux expérimentés.

Ces échanges ont été l'occasion de préciser notamment que des millions d'animaux sont victimes chaque année en France de la véritable industrie qu'est la vivisection au nom d'un modèle qui n'en est pas un. Car comme l'a rappelé l'association Antidote Europe, l'être humain n'est pas un rat de 70 kg.

Une vidéo pédagogique sous forme d'un dessin animé (pour ménager la sensibilité des plus jeunes) a tourné en boucle pendant le salon pour rappeler la supercherie, le caractère contre-productif et la cruauté des expériences et tests sur les animaux.

Il a notamment été précisé que sur trois animaux destinés à des expériences ou des tests en laboratoire, « un seul » souffre et meurt dans les faits dans ces lieux de torture légale, les deux autres mourant avant-même d'être expédiés vers les laboratoires, que ce soit de maladies, d'infections, de stress, de manipulations extrêmes ou de maltraitance diverse dans les élevages spécialisés et agréés, quand ils ne sont pas purement et simplement sacrifiés dans des animaleries des laboratoires après avoir été reproduits en surnombre, suite à de la sélection génétique ou parce que surnuméraires n'ayant subi aucun test ou expérience mais néanmoins supprimés une fois le projet expérimental terminé.

À l'occasion du salon Marjolaine, la Ligue Française Contre la Vivisection a proposé une nouvelle gamme de supports (t-shirts, badges, autocollants, cartes postales et pétition) dans le cadre de sa nouvelle campagne **VIVISECTION PRIMATES STOP**.

La Ligue a par ailleurs initié une nouvelle pétition pour demander à M. Benjamin Smith, le nouveau directeur général d'Air France-KLM, d'arrêter de transporter dans ses soutes des primates (en provenance de l'île Maurice et du Vietnam notamment) et d'autres animaux destinés aux laboratoires du monde entier. Cette pétition et celle d'Antidote Europe demandant la convocation

d'une commission d'enquête sur l'expérimentation animale ont recueilli des centaines de signatures pendant toute la durée du salon.

Au cours de ces neuf jours, nous avons été abondamment interrogés sur les produits cosmétiques et d'entretien non testés sur les animaux. Des centaines de listes « cosmétiques » ont été distribuées et des conseils pratiques ont été prodigués sur la manière dont chacun, par sa consommation et par son engagement, peut concrètement faire reculer la vivisection.

De nombreux supports militants contre la vivisection et pour les droits des animaux (t-shirts, sacs, autocollants et autres badges) ont été proposés aux visiteurs du stand, permettant à chacun de soutenir et de faire passer le message à sa façon.

À noter aussi que sur l'espace International Campaigns du stand qui traitait de manière plus générale des droits des animaux, des échanges nombreux et fructueux ont eu lieu avec le public sur le véganisme, le mois de novembre étant le Mois Mondial Vegan. Dans le même registre, fêtes de fin d'année obligent, un menu de Noël vegan édité par International Campaigns a été pris par de nombreux visiteurs du stand tandis que différents ouvrages de cuisine vegan étaient consultables sur place, notamment pour faire des bûches vegan.

-----

**Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous au salon Veggie World à LYON les 2 et 3 février 2019 - « salon Vivre Autrement » du 15 au 18 mars au Parc Floral de Vincennes pour Primevère, (l'autre grand salon bio) - salon Zen et Bio à TOURS du 29 au 31 mars au Parc des Expositions - salon Veggie World à PARIS les 6 et 7 avril puis en novembre pour l'édition 2019 de Marjolaine !**

**Eric MOREAU, Vice-Président**



## Nanterre - Salon PARIS VEGAN FESTIVAL – 1<sup>er</sup> décembre 2018 – La Ligue y était aussi !

Album-photos complet de l'action consultable ici :

<https://www.flickr.com/photos/internationalcampaigns/albums/72157674156664357>

Le 1<sup>er</sup> décembre 2018, moins d'un mois après le salon Marjolaine, un nouveau stand d'information CONTRE les tests et expériences sur les animaux et POUR la promotion des méthodes de substitution a été animé de 10 h30 à 18 h par La Ligue Française Contre la Vivisection en compagnie du collectif abolitionniste International Campaigns sur le salon Paris Vegan Festival.

À noter que ce stand a été tenu à l'approche de la 20<sup>ème</sup> édition de la *Journée Internationale pour les Droits des Animaux* du 10 décembre relayée tous les ans à travers la France par notre partenaire International Campaigns.

Des échanges productifs avec un public cependant moins nombreux que prévu en raison de mouvements sociaux et qui s'interrogeait aussi bien sur la réglementation concernant les tests sur les animaux pour les cosmétiques et les produits d'entretien que sur le transport sordide par la compagnie Air France de primates (et autres animaux) comme dénoncé sur le stand.

À noter que la nouvelle pétition de la Ligue adressée au nouveau directeur général d'Air France-KLM demandant à M. Benjamin Smith de mettre un terme à l'activité « Fret » d'animaux destinés à souffrir et mourir dans des laboratoires et voyageant dans les soutes d'avions de ligne commerciaux a recueilli une fois de plus de nombreuses signatures ainsi que du soutien.

La campagne d'appel à la générosité du grand public Téléthon organisée tous les ans début décembre par l'AFM a également été évoquée dans la mesure où une partie des dons collectés est destinée à la recherche sur des animaux alors que des méthodes éthiques et performantes existent mais qu'elles sont largement sous-financées et donc sous-développées...

Nous avons également proposé avec succès des gadgets sur le thème des animaux en guise de cadeaux peu onéreux pour les fêtes de fin d'année ainsi que des livres de recettes vegan pour préparer des menus festifs vegan. Vous trouverez d'ailleurs encarté dans ce numéro un exemplaire de ce menu de fêtes vegan.

En résumé, ce premier décembre a été une journée très productive pour continuer de visibiliser le sort des animaux torturés dans les laboratoires, promouvoir les méthodes de tests et de recherche sans animaux et conseiller le public sur ce qu'il peut faire concrètement et au quotidien pour ne pas soutenir l'utilisation des animaux à des fins expérimentales et de test : soutien d'associations caritatives ne finançant pas la recherche sur les animaux, achat ou fabrication soi-même de produits cosmétiques, de soins et d'entretien non testés sur les animaux, refus de suivre des formations impliquant l'utilisation d'animaux, diffusion du message abolitionniste de la Ligue, promotion des méthodes de recherche sans animaux, etc.

Première mais pas dernière participation donc de la Ligue à ce salon vegan organisé par l'association FarPlace France à Nanterre en région parisienne et qui a vu le passage de plusieurs centaines de personnes sur notre stand en l'espace d'une seule journée.

À noter aussi dans votre agenda que la Ligue sera présente sur les salons vegan Veggie World à Lyon début février 2019 et début avril à Paris !

Les personnes sérieuses qui désirent nous aider à tenir un des stands programmés près de chez eux peuvent se renseigner à l'adresse mail suivante :

[lfcv.eric@orange.fr](mailto:lfcv.eric@orange.fr)

D'avance merci Eric MOREAU, Vice-Président



## Expérimentation animale

# DES LABOS SANS COBAYES ?

**Dans les laboratoires privés et publics, des millions d'animaux sont utilisés chaque année. L'objectif de supprimer les tests sur ces derniers, fixé par la directive européenne en vigueur, est loin d'être atteint. Il existe des freins techniques, culturels et financiers.**

**Opérations sans anesthésie,** mises à mort brutales de souris... En janvier dernier, une vidéo dénonçant les conditions de l'expérimentation animale en France (tournée en 2013) a été mise en ligne par l'association Animal Testing. En 2017, 2 séquences avaient montré des expériences sur des singes pour des travaux sur la maladie de Parkinson et sur des chiens élevés pour développer une dystrophie musculaire paralysante (cette dernière étude étant financée par le Téléthon). La souffrance est visible sur ces images volées : les golden retrievers ont du mal à marcher et à respirer. La moitié meurt avant l'âge de 10 mois. « *Nos vidéos sont une réponse à l'opacité qui entoure ces recherches,* justifie Audrey Jouglu, fondatrice d'Animal Testing et auteur de *Profession : animal de laboratoire* (éd. Autrement, 2015). *La souffrance et le mal-être de ces animaux sont permanents, à cause de leurs conditions de captivité, de la présence d'implants dans le crâne ou de la maladie qui leur est infligée.* »

Les chercheurs dénoncent quant à eux des **images sorties de leur contexte** et défendent la nécessité de recourir aux animaux, dans le respect de la réglementation.

### RESTRICTION DES RECHERCHES SUR LES GRANDS SINGES

Une directive européenne de 2010 (*lire Bon à savoir page 102*) interdit le recours aux grands singes, tels les chimpanzés, pour des raisons morales et restreint les recherches sur les autres



singes à des travaux ayant pour objet de soulager des maladies humaines « *invalidantes* » ou « *potentiellement mortelles* ». Les défenseurs de la cause animale refusent cette **hiérarchisation des espèces**, qui consiste à tolérer la souffrance chez certains animaux plutôt que chez d'autres. Le texte fixe comme objectif final la suppression des expérimentations animales, « *dès que ce sera possible sur un plan scientifique* » et sous réserve que cela n'entrave pas le progrès de la recherche médicale. Il n'autorise, en théorie, le recours aux animaux que lorsqu'il n'existe pas d'autres solutions et s'appuie sur **le principe des 3R** : le remplacement et l'amélioration (*refinement*) des méthodes pour limiter les souffrances, et la réduction du nombre d'animaux utilisés.



Les souris sont prisées des chercheurs pour leurs similitudes génétiques avec l'homme.

Dans les faits, la mise en œuvre de la directive européenne tarde, puisque le nombre de cobayes utilisés n'a pas diminué et le bien-être animal semble encore loin d'être la priorité, en particulier dans les expériences les plus douloureuses. Selon des statistiques de 2016 en France, les procédures étaient considérées à 39 % comme "légères" ; à 38 %, "modérées" ; à 17 %, "sévères" ; et à 6 %, "sans réveil".

## QUELLES JUSTIFICATIONS POUR LES SOUFFRANCES ANIMALES ?

Les animaux servent par exemple à évaluer l'effet de médicaments avant de les administrer à l'homme ou de substances toxiques (expériences dites de toxicologie). Parfois rendus délibérément malades ou invalides, ils sont utilisés comme modèles pour **tester des approches thérapeutiques**. En neurosciences, les chercheurs étudient le comportement d'animaux dans des situations de stress, de privation, d'addiction ou d'apprentissage (avec, souvent, des chocs électriques comme mécanisme punitif). Le test de la nage forcée permet d'évaluer l'effet d'anti-dépresseurs. Il consiste à placer une souris dans un bac d'eau et à mesurer combien de temps elle continue à nager avant de se figer dans un comportement de désespoir. Dans son ouvrage, Audrey Jougla relate des expériences réalisées aux États-Unis, dans lesquelles des mamans singes, rendues psychotiques par un isolement total, se comportent en bourreaux lorsqu'elles sont placées face à leurs nourrissons. Depuis 2013, chaque projet nécessitant des animaux doit obtenir l'autorisation du ministère de la Recherche et un avis favorable d'un comité d'éthique (propre à chaque université ou établissement de recherche), chargé d'évaluer le rapport entre le bénéfice pour l'homme et le risque de souffrance pour l'animal. Certains reprochent toutefois **le caractère partiel de ces comités** où ne siège qu'un seul membre extérieur, et aucun spécialiste de l'éthique ou des méthodes alternatives. « *Pour appliquer rigoureusement la loi, il faudrait mettre plus de moyens* », considère Bruno Verschuere, directeur opérationnel du Groupe interprofessionnel de réflexion et de communication sur la recherche (Gircor), qui rappelle que les membres des comités d'éthique sont tous bénévoles.

Melle SPEISSER Michèle

le 15 novembre 2018

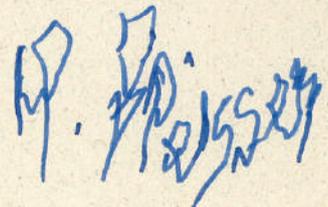
Madame Jacqueline LAURE  
COMITE SCIENTIFIQUE « PRO ANIMA »  
COMITE SCIENTIFIQUE « ANTIDOTE EUROPE »  
LIGUE FRANCAISE CONTRE LA VIVISECTION ✓  
-----

Bonjour à tous,

Je vous adresse copie de la lettre du Professeur CROISILE – Neurologue à LYON -, à qui j'avais écrit suite à la conférence qu'il avait donnée sur la maladie d'Alzheimer, à laquelle nous n'avions pas assistée. J'avais joint à ma requête des extraits de vos journaux sur cette pathologie.

Enfin une réponse, alors que mes courriers destinés aux Députés restent malheureusement sans suite...

Bien Cordialement.



## Docteur Bernard CROISILE

Ancien Interne des Hôpitaux de Lyon  
Ancien Assistant des Hôpitaux de Lyon  
Ancien Chef de Clinique à la Faculté de Lyon

-----  
Neurologue des Hôpitaux  
Docteur en Neuropsychologie

-----  
Pathologies de la Mémoire et du Langage  
Centre Mémoire de Ressources et de Recherche

-----  
N° 69 1 09195 3

## SERVICE DE NEUROPSYCHOLOGIE

Fonctions Cognitives, Langage, Mémoire  
HOPITAL NEUROLOGIQUE – G.H.E.

59, boulevard Pinel  
69500 BRON

Tél. : 04 72 11 80 66

Fax : 04 72 35 78 61

(adresse postale : 69677 BRON CEDEX)

Lyon,  
le 2 novembre 2018

Mademoiselle Michèle SPEISSER

SG

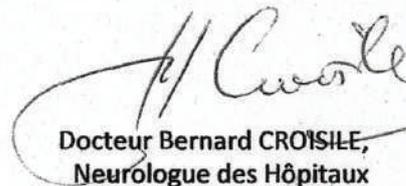
Mademoiselle,

Je vous remercie sincèrement de tous les documents que vous m'avez adressés dans votre courrier du 14 octobre 2018.

Je partage pleinement votre sentiment sur le fait que l'expérimentation animale pour la maladie d'Alzheimer ne permet pas d'appréhender l'utilité et l'efficacité des médicaments testés puisqu'il n'existe pas de modèle naturel de la maladie d'Alzheimer chez les animaux et qu'il faut utiliser des souris transgéniques.

J'espère que le développement d'une recherche thérapeutique développée sur des supports de cultures humaines permettra rapidement de régler le problème.

En vous remerciant encore de tous vos documents, je vous prie de croire, Mademoiselle, à l'expression de mes sentiments dévoués.

  
Docteur Bernard CROISILE,  
Neurologue des Hôpitaux



## **ANTIBIOTIQUES EN ELEVAGE : Enfin une victoire !**

Le Parlement européen a adopté le 25 octobre un règlement interdisant l'usage préventif en routine d'antibiotiques en élevages. En clair : à partir de 2022, les groupes d'animaux non malades ne pourront plus recevoir de traitements antibiotiques.

En France, la grande majorité des antibiotiques utilisés en élevage sont donnés en traitement de masse, c'est-à-dire dans l'eau ou l'alimentation des animaux. Les volailles, les cochons, les lapins et les veaux sont les plus gros consommateurs d'antibiotiques, en particulier avant le sevrage.

Dans l'UE, les deux tiers de nos antibiotiques sont utilisés par des « animaux destinés à l'alimentation » et en France, environ 50% des antibiotiques sont utilisés pour les animaux d'élevage. Les chiffres sont ahurissants.

Cette nouvelle législation n'empêche pas, bien sûr et heureusement, les animaux malades ou à haut risque d'infection d'être traités, individuellement, afin d'empêcher tout risque de développement de l'infection.

La législation adoptée par le Parlement européen aujourd'hui, doit encore être votée par le Conseil des Ministres Européens (qui avait donné un accord préliminaire début 2018).

## **L'ANTIBIORESISTANCE, UNE VRAIE MENACE POUR NOTRE SANTE.**

Cette utilisation excessive des antibiotiques est préoccupante, car il a été démontré qu'elle a contribué à l'augmentation du développement de bactéries antibio-résistantes, et donc impacte dangereusement la santé humaine.

Nous adopterons comme slogan : ***Soigner les personnes malades, et non les animaux en bonne santé.***



# l'antivivisection

LIGUE FRANÇAISE CONTRE LA VIVISECTION  
ET L'EXPÉRIMENTATION SUR L'HOMME ET L'ANIMAL  
ET POUR LEUR REMPLACEMENT PAR LES MÉTHODES SUBSTITUTIVES  
Revue trimestrielle pour l'abolition de la vivisection et de toutes les expériences sur les animaux  
Bureau de Paris : 84, rue Blanche - 75009 PARIS  
Tél : 06 35 43 81 19  
Mail: lfcv37@gmail.com

C'EST VOTRE

DERNIERE REVUE

PENSEZ A

RENOUVELER

VOTRE

ABONNEMENT

ET

VOTRE

ADHESION

POUR

2019

MERCI



**ABONNEZ-VOUS**  
**1 an ► 20 € seulement !**

Il reste entendu que les personnes jeunes, ou économiquement faibles, ne pouvant verser la somme minimale enverront selon leurs moyens. Une carte de membre sera expédiée, avec le timbre de l'année, pour toute adhésion. Nous vous remercions de votre aide, et de votre engagement à nos côtés. La LFCV

**BULLETIN D'ADHÉSION, D'ABONNEMENT, DE DON**  
A renvoyer sous enveloppe affranchie avec votre règlement à :  
**L.F.C.V.**  
**Mme Philippe Annette**  
**14, rue Simon Vauquier**  
**37520 LA RICHE**

- Je désire ADHERER au prix de 20 €
- Je désire RENOUVELER mon adhésion au prix de 20 €
- Je désire être ABONNÉ(E), à la REVUE DE LA LIGUE "L'ANTIVIVISECTION" soient 4 numéros par an au prix de 20 €
- Je désire offrir un abonnement d'un an à l'antivivisection au prix de 20 € à :  
Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_



- Je veux SOUTENIR L'ACTION DE LA LIGUE par un DON de :  
 40€  80€  120€  150€  Autre somme

Signature obligatoire :

- Je désire recevoir un REÇU FISCAL  OUI  NON  
Le reçu fiscal ne s'applique qu'AUX DONs et à l'ADHÉSION. (loi)

Je verse donc la SOMME TOTALE de :

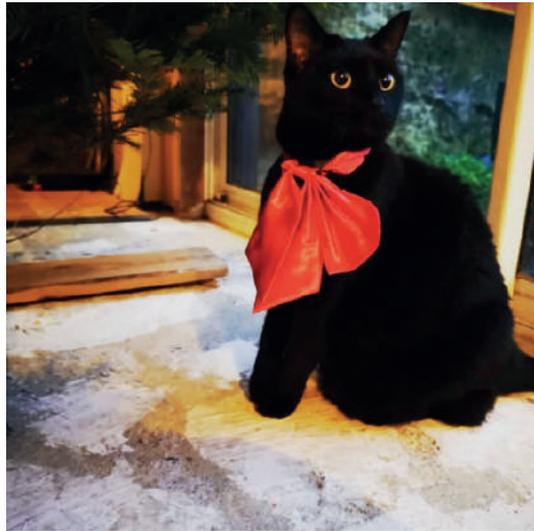
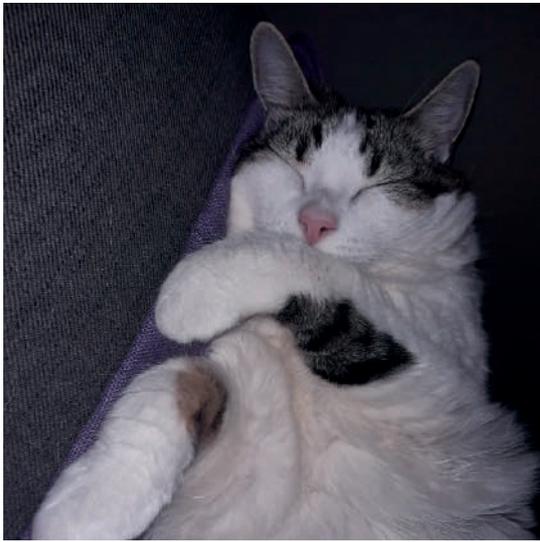
Mes coordonnées :

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
CP : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_ Tél : \_\_\_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_  
Profession (facultatif) : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_



## Calendrier 1er Semestre 2019

Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin	
1 M		1 V		1 V		1 L	14	1 M		1 S	
2 M		2 S		2 S		2 M		2 J		2 D	
3 J		3 D		3 D		3 M		3 V		3 L	23
4 V		4 L	6	4 L	10	4 J		4 S		4 M	
5 S		5 M		5 M		5 V		5 D		5 M	
6 D		6 M		6 M		6 S		6 L	19	6 J	
7 L	2	7 J		7 J		7 D		7 M		7 V	
8 M		8 V		8 V		8 L	15	8 M		8 S	
9 M		9 S		9 S		9 M		9 J		9 D	
10 J		10 D		10 D		10 M		10 V		10 L	24
11 V		11 L	7	11 L	11	11 J		11 S		11 M	
12 S		12 M		12 M		12 V		12 D		12 M	
13 D		13 M		13 M		13 S		13 L	20	13 J	
14 L	3	14 J		14 J		14 D		14 M		14 V	
15 M		15 V		15 V		15 L	16	15 M		15 S	
16 M		16 S		16 S		16 M		16 J		16 D	
17 J		17 D		17 D		17 M		17 V		17 L	25
18 V		18 L	8	18 L	12	18 J		18 S		18 M	
19 S		19 M		19 M		19 V		19 D		19 M	
20 D		20 M		20 M		20 S		20 L	21	20 J	
21 L	4	21 J		21 J		21 D		21 M		21 V	
22 M		22 V		22 V		22 L	17	22 M		22 S	
23 M		23 S		23 S		23 M		23 J		23 D	
24 J		24 D		24 D		24 M		24 V		24 L	26
25 V		25 L	9	25 L	13	25 J		25 S		25 M	
26 S		26 M		26 M		26 V		26 D		26 M	
27 D		27 M		27 M		27 S		27 L	22	27 J	
28 L	5	28 J		28 J		28 D		28 M		28 V	
29 M				29 V		29 L	18	29 M		29 S	
30 M				30 S		30 M		30 J		30 D	
31 J				31 D				31 V			



## Calendrier 2ème Semestre 2019

Juillet		Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre	
1 L	27	1 J		1 D		1 M		1 V		1 D	
2 M		2 V		2 L	36	2 M		2 S		2 L	49
3 M		3 S		3 M		3 J		3 D		3 M	
4 J		4 D		4 M		4 V		4 L	45	4 M	
5 V		5 L	32	5 J		5 S		5 M		5 J	
6 S		6 M		6 V		6 D		6 M		6 V	
7 D		7 M		7 S		7 L	41	7 J		7 S	
8 L	28	8 J		8 D		8 M		8 V		8 D	
9 M		9 V		9 L	37	9 M		9 S		9 L	50
10 M		10 S		10 M		10 J		10 D		10 M	
11 J		11 D		11 M		11 V		11 L	46	11 M	
12 V		12 L	33	12 J		12 S		12 M		12 J	
13 S		13 M		13 V		13 D		13 M		13 V	
14 D		14 M		14 S		14 L	42	14 J		14 S	
15 L	29	15 J		15 D		15 M		15 V		15 D	
16 M		16 V		16 L	38	16 M		16 S		16 L	51
17 M		17 S		17 M		17 J		17 D		17 M	
18 J		18 D		18 M		18 V		18 L	47	18 M	
19 V		19 L	34	19 J		19 S		19 M		19 J	
20 S		20 M		20 V		20 D		20 M		20 V	
21 D		21 M		21 S		21 L	43	21 J		21 S	
22 L	30	22 J		22 D		22 M		22 V		22 D	
23 M		23 V		23 L	39	23 M		23 S		23 L	52
24 M		24 S		24 M		24 J		24 D		24 M	
25 J		25 D		25 M		25 V		25 L	48	25 M	
26 V		26 L	35	26 J		26 S		26 M		26 J	
27 S		27 M		27 V		27 D		27 M		27 V	
28 D		28 M		28 S		28 L	44	28 J		28 S	
29 L	31	29 J		29 D		29 M		29 V		29 D	
30 M		30 V		30 L	40	30 M		30 S		30 L	1
31 M		31 S				31 J				31 M	